

# Les échos de Scy-Chazelles

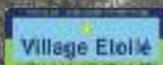
Le bulletin d'informations de votre commune  
Juillet 2019 - n°71 - [www.mairie-scy-chazelles.fr](http://www.mairie-scy-chazelles.fr)



Une zone de loisirs émerge



Scy-Chazelles





10 La Fibre arrive !



9 Réunion publique du 26 avril 2019

## 03 le mot du Maire

## 04 actualité

- 4 Développement touristique, des camping-cars à Scy-Chazelles !
- 5 Bientôt en vacances ?
- 6 La réunion publique annuelle
- 10 Point sur le déploiement de la fibre optique
- 11 Réfection route Lessy  
Un nouveau panneau lumineux
- 12 Véhicule électrique publicitaire
- 13 Budget 2019
- 14 Vrai Faux

## 15 citoyenneté

- 15 Initiative citoyenne, la borne Voie de la Liberté restaurée
- 16 Mettez un tigre dans votre moteur !
- 17 Un PAVE, c'est bien oui mais...

## 18 jeunesse et loisirs

- 18 Diaporama
- 21 Cours d'anglais à Scy-Chazelles  
Courir pour les autres
- 22 Appel à idées : nos enfants mis à contribution !
- 23 L'association LuScyoles et ses animations familiales
- 24 Les Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles  
Pierre Desclès ou la musique faite Homme
- 25 La Fabrique des gourmets
- 26 L'actualité de la Bibliothèque

## 28 infos pratiques

- 28 Les numéros utiles
- 28 Le carnet



24 Les Ateliers Musicaux et  
Pierre Desclès

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric NAVROT - Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH

Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

### *Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois, chers amis,*

Nous avons la chance, à Scy-Chazelles, de bénéficier d'une commune aux atouts et au potentiel touristiques indéniables. La Maison de Robert Schuman bien entendu, qui attire de nombreux touristes, mais ce n'est pas tout ! La route des vins de Moselle et les vignes AOC, le plus grand Port de plaisance de l'Est de la France, le site naturel classé du St Quentin, un magnifique cœur de village historique, l'emblématique « Petit tonneau », un patrimoine architectural remarquable, la véloroute qui relie les Pays-Bas au Sud de la France en longeant la Moselle, le label village fleuri, ...

C'est pourquoi le développement touristique de notre commune fait partie des orientations fortes portées par la municipalité. Aussi, nous venons récemment d'étoffer notre palette par la réalisation d'une aire d'accueil pour camping-cars. La 1<sup>ère</sup> de l'agglomération messine ! Inaugurée et ouverte fin mai, elle permet ainsi d'accueillir une autre population de visiteurs, qui pourront s'installer quelques jours sur notre commune, la découvrir, profiter des commerces existants et « consommer local ».

Les camping-cars font inévitablement penser à l'été, synonyme de repos ou de vacances pour la plupart d'entre vous. Nous profiterons de ces deux mois d'été pour réaliser des travaux qui limiteront en cette période les nuisances aux habitants, comme le parking tant attendu de la rue de Crimée, ou encore la réfection complète des façades de nos deux écoles et de l'Espace Liberté.

L'aménagement de la grande aire de jeux pour enfants a quant à elle démarré fin juin. Bientôt, nos enfants pourront profiter d'un vaste espace situé derrière le terrain de football. Il regroupera le skate-park et le parcours cross à bosses existants, et des nouveautés : un city-stade, une pyramide de cordes géante, divers jeux pour petits et moyens sur le thème de l'eau comme un grand bateau ludique, ainsi que des balançoires. Je souhaite beaucoup de courage aux parents pour réussir à faire patienter les enfants quelques temps encore...

Enfin, les derniers travaux de finition de notre Maison des associations, elle aussi tant attendue, permettront son ouverture à la rentrée pour l'ensemble des associations communales. L'inauguration et la journée « portes ouvertes aux habitants » auront lieu samedi 14 septembre. Dès 13h00, les habitants pourront visiter et apprécier ce nouveau bâtiment qui viendra enrichir le patrimoine communal.



Vous l'aurez sans doute remarqué, une attention particulière a une nouvelle fois été portée au fleurissement. Qu'il s'agisse des massifs plantés au sol dans les différents quartiers, des entrées de commune, des jardinières, des abords des équipements publics comme le récent réaménagement du parvis devant l'Espace Liberté et les écoles, nos services techniques ont eu de nouveau à cœur de contribuer à l'embellissement de notre commune et de notre cadre de vie.

Qui dit été dit tondeuses, bricolage, barbecues, piscine ou autres nuisances souvent subies par vos voisins... Pour le bien vivre ensemble, pensez à respecter leur tranquillité ainsi que les jours et heures de « bruit autorisé » pour vos différents travaux d'entretien.

Je vous souhaite de passer une excellente période estivale !

Amitiés sigéo-castelloises,

Votre Maire, Frédéric NAVROT

# Développement touristique, des camping-cars à Scy-Chazelles !

L'un des projets phares de la municipalité est de développer le tourisme, au regard du fort potentiel de notre commune. Aussi, une véritable zone de loisirs se développe autour de la rue de l'Étang. Inaugurée jeudi 30 mai 2019, l'aire d'accueil de camping-cars (la 1<sup>ère</sup> de l'agglomération messine !) en est l'une des réalisations concrètes, et ce n'est pas fini !

La demande de stationnement des campings-caristes est de plus en plus importante d'année en année, ce qui nous a amené à mettre en place un partenariat avec l'association occupant et gérant le Port de plaisance de Scy-Chazelles, le Yachting Club de Metz (YCM), pour l'aménagement d'une aire d'accueil de 8 places pour camping-cars sur le parking jouxtant le port et le tennis club. L'ensemble des équipements, conformes aux règles spécifiques qu'impose ce type d'aire d'accueil, est disponible depuis mi-mai 2019.

Gageons qu'ils seront nombreux à apprécier cet espace qui s'enrichira cette année d'une grande aire de jeux pour enfants et d'un city-stade, et plus tard d'une aire de pique-nique familiale et d'une liaison douce entre le bas et le haut de la commune.

Dans un second temps, dès lors que le succès aura été confirmé en termes d'utilisation et de taux de remplissage, le véritable projet prévu pour accueillir une quarantaine de camping-caristes pourra être réalisé. Testons 8 places avant d'en réaliser davantage, telle est notre sage devise...



Discours du Maire et de F. Gluck, Président du YCM.



Arrivée des premiers camping-cars.

De son côté, le YCM assurera la gestion quotidienne de l'aire (arrivées et départs des occupants, encaissement des recettes puis reversement à la commune, ouverture des accès à l'électricité et à l'eau, entretien, ...).

La commune a quant à elle financé les travaux et porté le projet. L'investissement est limité, il s'élève à 29 455 € TTC. L'équilibre économique sera assuré par les recettes des réservations des camping-caristes, estimées à environ 10 000 € par an.



Inauguration en présence de la Directrice de l'Office de Tourisme.

Raymond FRANKZE

# Bientôt en vacances ?

Ne laissez pas de petits détails pratiques vous gâcher ce moment de détente et de repos. Voici quelques conseils pratiques pour bien réussir votre départ en vacances.



## Protégez vos biens en votre absence.

Par sécurité, évitez de mentionner que vous partez en vacances sur le message de votre répondeur téléphonique, mais également sur les réseaux sociaux. Si vous avez envie de poster vos photos de vacances sur facebook, il est préférable de le faire à votre retour, histoire de ne pas attirer l'attention d'éventuels cambrioleurs. Pensez à signaler votre départ en vacances au commissariat de Police ou à la Mairie. Des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.

## Comment bien préparer sa voiture

58,4% des Français craignent la panne mécanique sur la route des vacances. Pneumatiques, niveaux, papiers indispensables, voici quelques conseils pour aborder sereinement votre trajet.

## Les pneumatiques, organe crucial de sécurité.

Si vous n'avez le temps de ne vérifier qu'un élément mécanique, c'est celui-là. C'est en effet la seule partie de la voiture en contact avec la route, pour une surface qui équivaut à 4 cartes postales. Mieux vaut d'ailleurs pour les longs trajets sur autoroute surgonfler légèrement ses pneus (de 0,2 à 0,3 bars supplémentaires). Un pneu sous-gonflé entraîne une tenue de route dégradée, une hausse des distances de freinage et un risque d'éclatement sur autoroute.

Il fera très beau sur la route des vacances, un réservoir de lave-glace plein est indispensable et on vérifie également l'état des balais d'essuie-glace.

Si vous n'êtes pas familiers avec la vérification des niveaux (huile, liquide de refroidissement, liquide de frein etc.), que vous vous posez des questions sur l'état de vos plaquettes, ou encore sur le filtre de votre climatisation, n'hésitez pas à passer chez le garagiste.

## Bien charger votre voiture

Rangez les objets les plus lourds vers le bas du coffre et les plus légers vers le haut afin de maintenir un centre de gravité correct et ne présentant aucun risque. Pensez également à fixer tous les objets volumineux. Vérifiez que votre gilet jaune et votre triangle, tous deux obligatoires, sont bien dans l'habitacle (mieux vaut éviter les 135 € d'amende). Il vous faut également un constat.

## Les postures à adopter pendant les longs trajets.

Pour bien conduire, quoi de mieux que d'être bien installé au volant. Pour cela, réglez votre siège à 20° à la verticale pour le dos. Il faut aussi conduire les bras légèrement fléchis, avoir les mains à 9H15 sur le volant et avoir le pied gauche à plat quand celui-ci n'utilise pas l'embrayage. Pour ce qui est du siège, pensez également à glisser un coussin au niveau du bas du dos afin d'éviter d'être trop courbé.

**Et enfin un point qui est tout aussi important : n'oubliez pas de faire des pauses d'une durée de 10 à 15 minutes toutes les 2 heures pour éviter tout risque d'endormissement.**



# La réunion publique annuelle

La réunion publique annuelle s'est tenue vendredi 26 avril à l'Espace Liberté. Le Maire a présenté les projets de la commune et a donné la parole aux personnes présentes. Afin d'éviter que le compte rendu ne soit trop long, nous en avons restitué les principaux extraits.

## ► PRESENTATION DU PROJET DE GRANDE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS

Extrait du diaporama présenté par le Maire :  
L'aire de jeux se situera derrière le terrain de football (NdR rue de l'Étang).

Un projet qui s'inscrit dans un secteur à redynamiser sur un site idéalement placé (nature, sans nuisances, ...). Une zone de jeux qui sera maîtrisée et sécurisée.

Des jeux pour toutes les tranches d'âge. Un city-stade pour les adolescents.

Appel d'offres travaux en cours. Travaux puis mise en service prévus cet été.

### Questions de la salle

J'ai entendu des arguments auxquels je n'avais pas pensé, mais je me pose plusieurs questions. Nous avons deux terrains de jeux dont un qui n'est ni valorisé ni entretenu. Pourquoi ne pas entretenir l'existant (NdR en haut du village près du chemin de la Frécote) ? Au sujet de la localisation, pourquoi ne pas exploiter le terrain du site Aldi ? Il est proche des domiciles où vivent de nombreux jeunes, proche de la ville. Le projet proposé se situe dans un lieu éloigné, isolé, dans une zone inondable ce qui risque de créer des surcoûts en cas de crue.

### Réponse du Maire

Près de la mairie, on trouve une « pseudo » aire de jeux pour les tout-petits ainsi que le terrain de handball. Nous réfléchissons depuis quelque temps à un projet de réaménagement global de ce secteur, auquel nous associerons les habitants, et qui englobera la place de l'Esplanade, le belvédère, le terrain sous le belvédère et les deux espaces de jeux. L'équipe municipale préfère ne pas se précipiter et bien réfléchir de manière globale plutôt que de s'engager au coup par coup dans des réaménagements partiels.

De plus, construire un city-stade en haut du



village créerait des nuisances pour les riverains.

Dans la zone choisie en bas de la commune, la future aire de jeux s'insèrera dans un vaste espace de loisirs pour qu'il y ait une réelle plus-value touristique. On y trouvera en ce sens une aire de pique-nique familial, des camping-caristes et le port de plaisance qui sera également ouvert au public. De plus, le site sera sécurisé (caméras de vidéo-protection).

Quant à une aire de jeux sur le site Aldi, il y en aura une prévue par le promoteur qui réalisera le projet de reconversion du site, mais ce sera une aire de jeux privative pour les enfants qui habiteront le nouveau quartier.

C'est un beau projet. Si on vise un ensemble de loisirs, qu'en est-il de l'accès à la Moselle et au Port qui n'est pas ouvert au public ? Par ailleurs, je trouve que la véloroute n'est pas très bien entretenue. Quelle est la politique de la commune en matière de pistes cyclables ?

Afin de profiter des rives de la Moselle, nous entretenons les abords. Des arbres sont tombés et nous avons entrepris des travaux. Notre

tronçon de véloroute est quant à lui plutôt bien entretenu contrairement à certains tronçons de communes voisines.

Dans le nouveau PLU, nous avons prévu des liaisons douces qui relieront cette zone et le haut du village. Nous travaillons également avec la Métropole sur les liaisons cyclables intercommunales (dans le Plan de Déplacements Urbains notamment, qui est en cours d'élaboration).

Quant au Port, les choses évoluent. Nous entretenons un véritable dialogue avec ses représentants. Le Président de l'association qui le gère a récemment fait acter en assemblée générale que dès cet été, le port serait ouvert au public de 9h à 18h ou 19h. Sur le plan juridique, certes c'est une obligation, car il occupe un espace public, mais des pratiques plus restrictives avaient été adoptées.

Depuis 3 ans, on parle du réaménagement de l'aire existante (NdR près du chemin de la Frécote) en aire de jeux évolutive. Ce projet est comme en friche, c'est dommage. J'habite en face et on préfère que les enfants ne soient pas trop loin. Concernant la vidéo protection, il faut admettre qu'elle a conduit à une baisse

de la fréquentation des lieux. Mais les habitants n'ont jamais parlé de nuisances. Seul un voisin se plaint ce qui n'est pas représentatif de tous les voisins.

Comme je l'ai expliqué précédemment, nous réfléchissons à un projet de réaménagement global du secteur et des aires de jeux. Celui-ci a fait l'objet d'une étude réalisée par l'agence MATEC du Département. Le coût de réalisation s'avère assez onéreux, d'où la nécessité d'une réflexion approfondie, non précipitée et concertée.

Je souhaite faire plusieurs remarques. D'abord, je trouve fort regrettable l'impression que tout est fait pour décourager les enfants. Par exemple, les jeux de ballon sont interdits à partir de 19h alors qu'en été, il fait encore bien jour. Ensuite, je me demande pourquoi un individu parvient-il à s'imposer ? Je trouve également que nous subissons de plus en plus d'interdits. Enfin, je constate que nous avons beaucoup dépensé pour les déjections canines (poubelles, distributeurs de sacs) alors qu'on ne trouve pas d'argent pour les panneaux de baskets.

Ce n'est pas une question de moyen pour acheter 2 panneaux de basket. Et on ne peut pas dire qu'on ne fait rien pour les enfants. On va tout de même réaliser cette année une grande aire de jeux et un city stade pour y jouer au foot, au hand et au basket !

La commune a réalisé des investissements modérés pour lutter contre les déjections canines. Si cela ne suffit pas, c'est plutôt lié à des questions de civisme...

## ► PARKING PAYSAGER RUE DE CRIMEE

Extrait du diaporama :

Un terrain acheté par la commune en 2016.

Des études menées par un architecte paysagiste.

Un projet très qualitatif.

36 places en cœur de village.

Une requalification de la rue, rendue aux piétons.

Suppression des 3 aires de regroupement de poubelles.

Un parking sous vidéo-protection.

Appel d'offres en cours. Travaux prévus cet été (durée 4-5 mois).

Tolérance suite aux perturbations...

Sur le plan, on a l'impression qu'il y a un passage comme pour assurer une sortie à l'arrière.

Il ne s'agit pas d'une sortie arrière, mais d'un accès souhaité par deux habitants qui n'ont pas de parking privatif. S'il est réalisé, il sera financé par ces derniers.

Pourquoi mettre en place des caméras de vidéo-surveillance alors que c'est coûteux ?

Les caméras ne sont pas d'un coût excessif (environ 8000 euros). Elles évitent les vols et rassurent les usagers du parking.

J'ai bénéficié de la vidéo surveillance le jour de son installation puisqu'à peine installée, ma voiture a été gravement endommagée. L'auteur du délit n'a jamais été retrouvé ; ce n'est pas très efficace.

L'auteur est bien identifié et les vidéos sont entre les mains de la Police. Le problème de l'attente ne vient pas des caméras, mais des délais de traitement des services de la Police Nationale, que j'ai re-sensibilisée dernièrement à ce sujet, ainsi que le Procureur de la République.

Comment la rue de Crimée et le parking seront-ils séparés ? Comment les habitants accèdent-ils au point de dépôt des ordures ? Stationneront-ils dans la rue et contourneront-ils le mur ?

Ils le seront par le mur existant qui sera conforté. Les véhicules entreront dans le parking, effectueront une boucle et repartiront. Par ailleurs et pour votre information qui pourrait sembler anecdotique, le figuier et le pied de vignes existants seront préservés, conformément à l'engagement pris auprès du Père Pichon lorsqu'il a accepté de vendre le terrain à la commune.

Le camion qui collectera les déchets stationnera-t-il dans la rue ? Cela créera une gêne. Pour supprimer les 3 aires actuelles de regroupements des conteneurs, avez-vous consulté les habitants pour savoir si une seule aire est suffisante ? N'exigera-t-elle pas trop de déplacements, notamment pour les personnes âgées ?

Les camions de collecte des points d'apport volontaire enterrés sont adaptés et performants, de même que les chauffeurs pour des manœuvres efficaces. Le retrait des ordures devrait être rapide. Il se fera par un bras

mécanique par-dessus le mur. Compte-tenu de la configuration plus large de la chaussée au droit de la zone de manœuvre, les voitures devraient sans doute réussir à passer à côté du camion.

J'ajoute que c'est vraiment une chance d'avoir trouvé une zone pour regrouper et enfouir les conteneurs, et ainsi libérer les habitants des points de regroupement aérien.

Enfin, ce PAVE sera uniquement destiné aux personnes qui utilisent les conteneurs de regroupement actuels. Il sera donc dimensionné en conséquence.

Quel est le coût de ce projet ?

On attend les réponses de l'appel d'offres. Le parking comprendra 36 places et nous venons de recevoir une subvention de l'État de 100 000 euros. La commune récupèrera également la TVA sur ces travaux d'investissement.

Dans le cadre de la requalification de la rue de Crimée, avez-vous prévu un marquage au sol pour les piétons ?

Il y aura un tapis d'enrobé, sans marquage particulier au sol. La priorité sera donnée aux piétons et aux habitants, les voitures ne pourront plus stationner dans la rue sur le même principe que la rue de l'Esplanade. Les habitants de la rue s'en réjouissent. Je rappelle par ailleurs que le nouveau parking sera bien entendu gratuit.

Pourquoi ne pas recourir à de l'éclairage par détection des mouvements ? Sinon ce sera lumineux.

Cela n'a pas été envisagé, de même que pour les autres parkings de la commune.

En plus avec des leds cela ne coûte pas cher au niveau consommation.

Ce serait à examiner lors de nos prochaines commissions travaux.





**Dans le cadre de la transition énergétique, est-il prévu de planter des arbres sur le parking ?**

C'est une volonté forte et partagée de l'Architecte des Bâtiments de France et de la commune. Il y en aura au minimum 20, ainsi que plus de 300 arbustes et plantes couvre-sol divers.

## ► AIRE D'ACCUEIL DE CAMPING CARS

Extrait du diaporama :

Un site idéalement placé, un projet d'ensemble  
Une amorce en 2019 (8 places).

La 1<sup>ère</sup> aire sur l'agglomération messine.

Un projet partenarial et une gestion confiée au Port de plaisance.

L'office de tourisme dans la boucle.

Investissement limité et retours.

Travaux en cours. Mise en service en mai 2019.

**Qu'advient-il des camping-cars qui stationnent en permanence sur les trottoirs de Scy-Chazelles ? Seront-ils obligés de se rendre sur cette aire ?**

Ils en auraient la possibilité, sous réserve de payer la place occupée. J'ajoute que les camionnettes et les camping-cars n'ont pas le droit de stationner en cœur de village. Ils pourront se garer sur le parking rue de Crimée. À noter que des caméras de vidéo-protection seront installées sur cette aire.

**Personne ne pose la question, donc je le fais...**

**Les gens du voyage se rendront-ils sur cette aire ?**

C'est peu probable, car les gens du voyage ne

vont jamais sur les aires d'accueil de camping-caristes. Quoi que certains puissent penser, ils en sont respectueux. De plus ces aires sont surveillées, gérées et payantes pour accéder aux services (électricité, eau et vidange des eaux usées).

## ► RENOVATION EXTERIEURE DU GROUPE SCOLAIRE

Extrait du diaporama :

Des photos qui parlent d'elles-mêmes... Les murs sont souillés par le temps (Ndr)

Entretien et valoriser son patrimoine

Primaire, maternelle et Liberté : travaux de façades cet été

**L'isolation thermique va-t-elle être effectuée ?**

Non, car les murs sont bas et les baies vitrées fenêtres, prédominantes en façade, sont nombreuses et bien exposées au niveau ensoleillement. Par contre la toiture a déjà été isolée. Aussi, il n'y aurait pas de gain énergétique majeur à attendre.

## ► LES DEGATS SECHERESSE ET LA RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Extrait du diaporama :

Récurrent chaque été (réchauffement climatique ?). Une procédure à respecter (commune et habitants).

Pas de question dans la salle

## ► OUVERTURE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Extrait du diaporama :

Achat d'un site remarquable.

Valoriser le patrimoine communal.

Fin des travaux normes ERP.

**Existera-t-il des cuisines ?**

Oui mais de la taille d'une cuisine de particuliers. Pour de plus grandes réceptions, il faudra recourir à un traiteur.

**La Maison sera-t-elle le point de base des associations ?**

Ce sera un véritable lieu de vie et de partage. Les associations auront pour certaines leurs bureaux, mais du matériel restera à l'Espace Liberté de même que certaines activités comme la gymnastique. Il faut également noter que le parking sera agrandi et que des caméras sécuriseront les lieux.

**Quels sont les critères pour occuper à cette maison ? Par exemple, une association dont je fais partie (« Scy-Chazelles pour tous ») et que vous devez peu apprécier peut-elle y accéder ?**

Je n'ai rien contre l'Association « Scy-Chazelles pour tous », j'ai plutôt l'impression que c'est le contraire...

Pour l'occupation des quelques bureaux existants, ils sont déjà attribués puisque tous les Présidents d'associations qui en ont exprimé le besoin ont été entendus.

Certaines autres associations n'y ont souhaité qu'une boîte aux lettres.

Enfin, la Maison des associations, qui comprend de nombreux espaces communs, est ouverte à toutes les associations.

## ► LES NUISANCES ET LES INCIVILITÉS LORS DES LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES

Extrait du diaporama :

Un problème récurrent et des plaintes.

Des questionnements : louer ? Ne plus louer ?

Des solutions récemment envisagées pour limiter les nuisances.

Pas de question dans la salle

## ► POINT DIVERS

### Les vignes qui seront replantées chemin des Vignes seront-elles bio ?

Il s'agit d'un grand terrain vendu au viticulteur Molozay pour y cultiver ses vignes. Comme il se trouve dans le PAEN, ce sera le cas puisque le terrain étant situé dans le PAEN, le cahier des charges imposant le bio doit être respecté.

### La route de Lessy est très endommagée au point de présenter un danger.

L'ensemble de la route de Lessy entre notre commune et Lessy va être rénové par Metz Métropole au mois de mai (environ 50 000 € pris en charge par Metz Métropole). Sur la partie située à l'intérieur de la commune et qui est encore à ce jour de compétence du Département, il sera procédé à un rebouchage des trous par ce dernier. Une réflexion est à envisager une fois le transfert de la compétence voirie du Conseil Départemental vers Metz Métropole effectué d'ici un an.

### Qu'en est-il de la route touristique qui est également très endommagée ?

Plusieurs courriers en ce sens ont été adressés à Metz Métropole et au Département. Il s'agit d'une route départementale.

### On bénéficie du Site Patrimonial Remarquable (SPR) dont l'objectif est de mettre en valeur les aspects remarquables du patrimoine architectural et naturel de la commune. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) comprend des modifications en contradiction avec le SPR. Avez-vous prévu une révision du SPR ?

Le SPR remplace la ZPPAUP mise en place par l'ancienne municipalité. Il existait déjà de

nombreuses incohérences entre la ZPPAUP et PLU. Nous travaillons actuellement avec Metz Métropole sur la mise en cohérence du PLU et du SPR.

### Les emprises au sol augmentent-elles ?

On s'efforce actuellement de ne plus consommer d'espace. C'est dans l'air du temps des lois Grenelle de l'environnement.

Nous avons adapté le PLU en ce sens pour ne pas contraindre, par exemple, des habitants qui souhaiteraient faire une terrasse ou agrandir l'existant.

Pour autant, nous n'allons pas construire d'immeubles en augmentant les emprises au sol autorisées, ce n'est pas le but.

### Comment avez-vous acquis un terrain situé sur le PAEN ?

Sur le PAEN, de nombreuses campagnes d'incitation à la vente sont menées, mais il n'y a pas d'expropriation. Par ailleurs le prix des terrains peut sembler trop bas pour inciter à la vente. Nous achetons donc à l'amiable.

### Qui entretient la véloroute ? Les feuilles au sol présentent un danger.

Il n'y a pas de pistes cyclables à Scy-Chazelles. On pourrait en faire une dans la rue Alfred Pichon par exemple ?

L'entretien de la Véloroute revient à Metz Métropole, mais la collectivité n'étant pas prête depuis sa récente prise de compétence, elle a demandé aux différentes communes de s'en charger moyennant indemnisation du service fait.

Quant aux pistes cyclables, au niveau de la commune, notre volonté est d'assurer des liaisons douces entre le haut et le bas.

Cette volonté doit s'insérer dans un plan intercommunal (le Plan de Déplacement Urbain), en cours d'élaboration à Metz Métropole, et qui est commun aux autres communes. S'il devait y avoir une piste cyclable voie de la Liberté, elle serait conçue dans ce cadre.

Au niveau intra-communal, c'est une réflexion globale à mener pour avoir des itinéraires cohérents et non des tronçons par-ci par-là. Dans la partie du village, les rues sont trop étroites pour réaliser des pistes dédiées aux cyclistes.

### J'ai reçu un tract dans ma boîte aux lettres qui apprend qu'une antenne relais sera installée dans le clocher de l'église. Qu'en est-il des effets sur la santé ?

Il faut savoir qu'il y en a déjà une installée et autorisée par l'ancienne municipalité, sous le toit de la Mairie.

L'installation d'une antenne dans le clocher de l'église répond aux besoins des opérateurs, contraints par l'Etat pour le déploiement programmé de la 4G et la 5G. C'est une obligation légale.

Les questions au sujet de la santé sont naturelles. Toutefois, il faut considérer que les antennes sont bien encadrées. Les émissions doivent rester inférieures à 61 Voltmètres, soit l'équivalent d'un four micro-ondes.

En ville, les opérateurs vont les multiplier pour qu'elles soient moins puissantes. De plus, elles sont en hauteur et couvrent horizontalement. Aucune étude ne montre de risque particulier à ce jour.

Pour votre information, sachez qu'un particulier peut demander à l'Agence Nationale des Fréquences de mesurer les ondes dans son domicile. Il peut également, s'il le souhaite et estime ne vouloir prendre aucun risque au regard des ondes, appliquer une peinture intérieure spéciale qui empêche le passage des ondes. Ces peintures sont apparemment très efficaces, mais dans ce cas, il n'aura sans doute plus de réseau sur son téléphone portable...

Propos recueillis par Catherine BASSOT, Nathalie COLLIN CESTONE et Yannick GROUTSCH



# Point sur le déploiement de la fibre optique



Voici presque un an que les travaux de déploiement de la fibre optique ont débuté à Scy-Chazelles. Cet anniversaire nous permet de faire un point à mi-parcours.

Scy-Chazelles fait partie d'un grand plan de déploiement de la fibre qu'a initié la Région. La métropole de Metz a signé une convention pour déployer le très haut débit sur ses 44 communes.

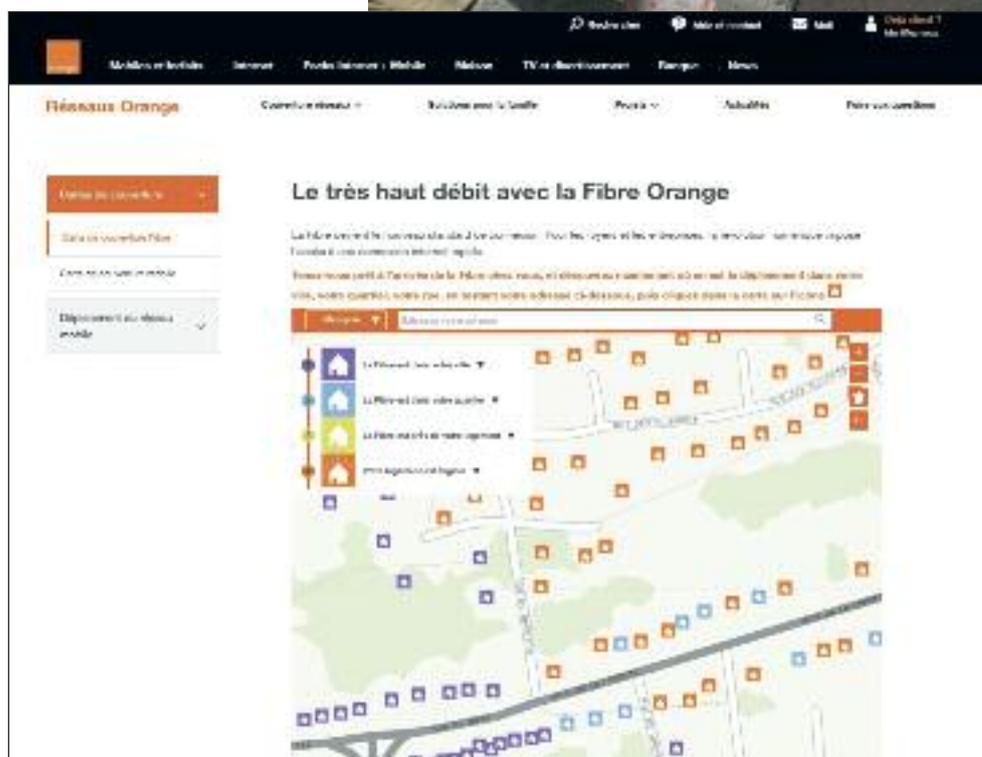
Les travaux ont débuté par l'installation de boîtiers de raccordement (au nombre de 5) début 2018 puis, depuis juin 2018, par le déploiement sous la chaussée de dizaines de kilomètres de câbles, afin de construire un maillage de fibre optique dans notre commune.

Au moment où nous écrivons cet article, un peu plus de 50% des foyers sont éligibles à la fibre optique, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'image instantanée mise en ligne sur notre site internet ("Infos pratiques" en page d'accueil), nous montre qu'il reste le quartier de la Prairie, la route de Longeville, le chemin des Mages, la rue Jeanne d'Arc, le clos des Charmilles ainsi que la rue Alfred Pichon à fibrer. Ces rues ont encore pour la plupart des lignes aériennes et la fibre est techniquement plus délicate à étendre. Quelques maisons ont également révélé des soucis techniques, souvent pour cause d'écrasement de gaine souterraine entre la chaussée et le domicile. Ces travaux de réparation sont à la charge du partenaire d'Orange s'ils sont sur la partie domaine public, mais à votre charge si elles sont sur votre propriété. Pour les copropriétés, il est nécessaire de faire signer un accord du syndic de copropriété lors de l'assemblée générale afin d'autoriser le raccordement par un opérateur.

N'hésitez pas à contacter Orange pour tous renseignements supplémentaires.

Marc BURGUND



# Réfection route Lessy



Trois collectivités au chevet de la route qui relie Lessy à Scy-Chazelles. Vous avez dit « compliqué » ?

Entre Lessy et Scy-Chazelles, la route était dans un très mauvais état. De nombreuses ornières parsemaient le chemin, malgré des reprises ponctuelles quasi-annuelles. C'est pourquoi le Département a une dernière fois procédé à la reprise des ornières des rues Saint Vincent, Saint Nicolas et une fraction de la route de Lessy, par le procédé « blow-patcher », car ces rues (départementales) demeurent encore de sa compétence pour quelques mois. Pour la partie comprise entre Scy-Chazelles et Lessy, désormais de la compétence de Metz Métropole, la reprise globale par un nouvel enrobé vient d'être réalisée par cette dernière, à la demande pressante de la municipalité. Nous sommes tous d'accord, pour les habitants cela devient compliqué ces histoires de compétences transférées, en cours ou à venir... Mais le principal reste bien le résultat et la satisfaction des administrés !

Raymond FRANZKE



# Un nouveau panneau lumineux

L'ancien panneau lumineux d'information de la voie de La Liberté, suite à de nombreuses pannes, a été remplacé au courant du mois de mars, par un panneau lumineux « Full Color » haute résolution de dernière génération.

Un appel d'offres a permis de comparer les différentes technologies présentes sur le marché ainsi que les prix. Le choix du fabricant s'est porté suivant ces critères, mais également pour son utilisation plus pratique et fonctionnelle.

En effet, nous avons la possibilité d'y faire apparaître des affiches, des flyers, des photos ou bien un texte simple agrémenté d'images fixes ou animées.

Les nombreuses options qu'offre le logiciel, plus de 1000 images dans la bibliothèque, permettent de réaliser et d'enrichir les textes avec de nombreuses couleurs et différentes polices de caractère.

Une caractéristique complémentaire permet de télécharger l'affichage du panneau lumineux sur son smartphone par l'application CENTOLIVE. A cet effet, une notification vous avertira de chaque nouvelle parution.

L'ensemble de l'équipement a été acquis pour la somme de 30 528 € TTC.

Solange VERITE et Raymond FRANZKE



# Véhicule électrique publicitaire

Un certain nombre de grandes communes connaissent et utilisent le principe du véhicule publicitaire gratuit pour transporter des personnes ou se déplacer à l'image d'Épinal, d'Amnéville-Thermes, Bitche ou Château-Salins. La commune a choisi de publier un marché public pour une durée de trois ans avec l'utilisation gratuite d'un véhicule propre en contrepartie de la vente de sa carrosserie par un tiers à des entreprises. Ce projet répond à la volonté de créer une synergie entre le sphères publique et privée tout en réalisant des économies substantielles. Seul l'entretien du véhicule est à la charge de la commune, là où il aurait aussi fallu trouver des crédits et du financement pour l'acheter. À l'issue du contrat, le prestataire reprendra le véhicule.



La société Trafic Communication, située à Mérignac, couvre le territoire français et est spécialisée dans ce type de prestation. La vente de la carrosserie du Peugeot Partner trois places s'est faite en un peu plus d'un mois et de nombreuses sociétés étaient intéressées par le projet qui leur permettrait d'avoir un rayonnement quotidien dans la Métropole.



Un autre avantage de ce projet est sa dimension environnementale, car beaucoup de véhicules proposés par ce prestataire fonctionnent aux énergies fossiles. La municipalité a quant à elle fait le choix de l'électrique. Il complète donc la gamme de véhicules électriques communaux. La bibliothèque, le service périscolaire, les services administratifs ainsi que les élus utilisent le véhicule quotidiennement dans leurs missions et déplacements. En effet, il faut que le véhicule circule et soit vu, car la pérennité du projet à l'issue des trois ans repose sur la certitude qu'ont les financeurs de son utilisation régulière.

Une remise des clés a été organisée avec tous les partenaires le 11 mars 2019 à 18h en mairie. Tous ont découvert le véhicule avec un certain ravissement. D'aucuns auraient pu penser qu'il ressemblerait à un annuaire routier, mais tel n'est pas le cas. Une certaine harmonie des couleurs se dégage de ce véhicule à l'autonomie de 120 kilomètres. Depuis que l'article est paru dans le journal, de nombreux Maires de Moselle contactent la mairie afin de se renseigner sur le projet pour éventuellement se lancer dans cette aventure. Il a fallu beaucoup de patience et de détermination pour le mener à bien, mais le résultat est à la hauteur de nos attentes !



Frédéric GUERLOT



## Depuis 5 ans les taux des taxes communales restent inchangés...

Conformément à nos engagements, jusqu'à la fin de notre mandat les taux des taxes communales n'augmentent pas. Seules les "bases" sont revalorisées en 2019 par l'Etat de 2,2%.

Le budget 2019 s'inscrit dans la continuité des exercices antérieurs. Certaines dotations sont encore en diminution, l'Etat (-18,2%) et Metz Métropole (-2.7%), mais il faut continuer de répondre aux besoins des citoyens...

Afin de ne pas alourdir la fiscalité des ménages, le Conseil Municipal s'est par ailleurs opposé à la mise en place de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité que Metz Métropole voulait instaurer. Pour chaque ménage, cette taxe se serait élevée en moyenne à 50 € par an. Cette année, ce budget équilibré en dépenses et recettes s'élève à 4 749 743 € (dont 2 249 129 € en Fonctionnement et 2 500 614 € en Investissement).

Les frais de personnel, 54,4% des dépenses réelles de fonctionnement, restent à leur niveau de 2018 mais bien en deça des années antérieures. Pour le maintien d'un bon niveau de service à la population, le recours à des prestataires extérieurs, moins coûteux, est nécessaire.

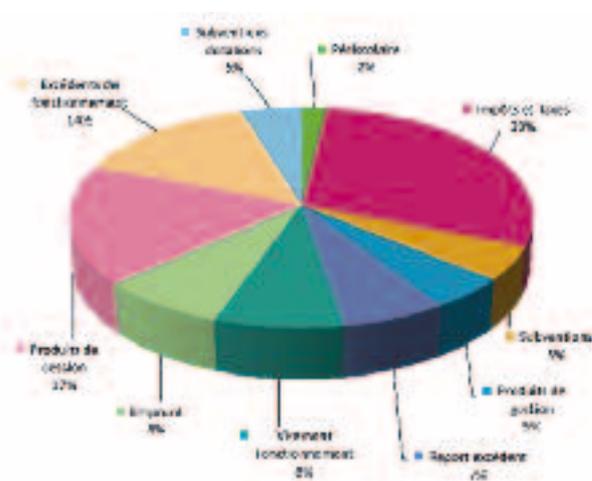
En investissement, le programme prévu cette année concerne en particulier :

- L'achèvement des travaux de la Maison des Associations.
- La création d'un parking paysager rue de Crimée. Ce nouvel équipement offre 36 places de stationnement supplémentaires et permet la mise en place d'un Point d'Apport Volontaire Enterré pour la collecte des déchets ménagers. Les 3 points de regroupement actuels, sources de nuisances visuelles et olfactives pour le voisinage, seront supprimés.
- L'aménagement rue de l'Étang d'une aire de jeux pour enfants avec City Stade.
- La rénovation extérieure du groupe scolaire et de l'Espace Liberté.
- La réalisation d'une aire d'accueil pour camping-cars à proximité du tennis et du Port de plaisance.

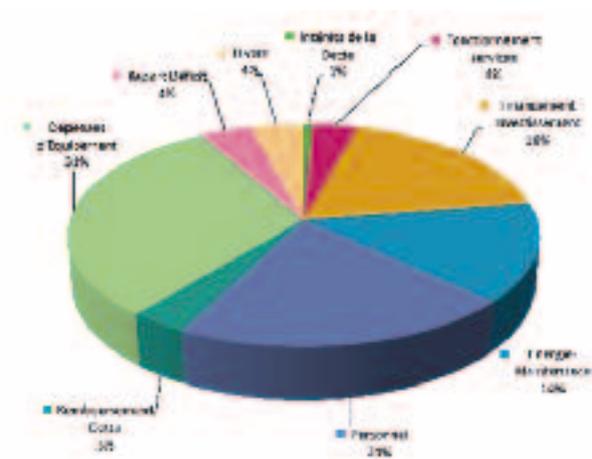
Les ratios financiers de la commune comparés à ceux observés au niveau national, témoignent d'une saine et sage gestion et reflètent notre politique très volontariste en matière d'Investissement.

Ratio en € / par habitant	SCY-CHAZELLES Budget 2019	Moy. N°10 2017 Com. de 2 000 à 3 500 hab.
En cours de la dette	407	689
Dépenses réelles de fonctionnement	662	712
Charges de personnel	319	361
Dotations Globales de Fonctionnement	46	144
Dépenses d'équipement	690	299

### Répartition des recettes



### Répartition des dépenses



# VRAI OU FAUX ?

**Une association de Plappeville, "Les amis naturalistes du St Quentin", a proposé au Maire que soit réalisé sur le terrain derrière le lavoir un projet de "Parc de la biodiversité". Mais le Maire a écarté ce projet !**

**Faux** Ce projet a été jugé très intéressant et parfaitement conforme aux intentions de la municipalité, qui envisageait déjà ce type d'aménagement sur le terrain situé en contrebas de la place de l'Esplanade et jouxtant le cimetière. L'association rencontrée à cet effet l'a confirmé, ce site est idéal et parfaitement adapté. Les études sont donc en cours avec cette association, véritablement soucieuse et respectueuse de l'environnement, et dont la municipalité apprécie la collaboration.

**De beaux projets ont été annoncés et rendus possibles avec le nouveau PLU, mais rien ne bouge pour le moment.**

**Vrai** Les nombreux projets évoqués sont possibles depuis l'entrée en vigueur du nouveau PLU le 25 février dernier. Mais il faut attendre que les permis de construire soient déposés et délivrés avant de voir les premiers coups de pelle. Patience, cela arrive...

**Rien n'est fait pour lutter contre les "runs sauvages" en motos constatés certains week-ends rue de l'Étang. Rien n'est fait non plus contre les nuisances graves de troubles de voisinage.**

**Faux** Lorsque la situation est avérée, le Maire saisit le Procureur de la République et les services de la Police Nationale. Deux dossiers sont en cours de traitement à l'heure actuelle.



**J'ai abattu moi-même 3 arbres sur mon terrain et loué une camionnette pour me rendre à la déchetterie. Mais arrivé là-bas, on ne m'a pas laissé déposer mes déchets verts car trop volumineux et limités à environ 1m³ par jour.**

**Vrai** Haganys n'autorise pas le dépôt volumineux de déchets verts au niveau des déchetteries. Elle l'autorise néanmoins au centre de traitement des professionnels, mais c'est payant... Cette situation est tout-à-fait inacceptable, d'autant plus que les feux pour le brûlage des déchets verts sont désormais interdits dans toutes les communes. Autre solution ? Confier la prestation à un professionnel, mais là aussi c'est payant.

## VRAI-FAUX "SPECIAL ENFANTS"

**L'école maternelle s'appelle "Arc-en-ciel" car les enfants y apprennent les couleurs et à colorier.**

**FAUX** Regardez sur la photo pourquoi elle porte ce nom... Parce qu'après une belle averse, que voit-on dans le ciel au-dessus de l'école ?



# Initiative citoyenne, la borne de la Voie de la Liberté restaurée

Dans le cadre du 75<sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération de notre pays par les troupes américaines en Juin 1944, la Borne Patton, située Voie de la Liberté à Scy-Chazelles, a été refaite bénévolement par et sur proposition d'un habitant de la commune, Marc Schweitzer. Il nous fait bénéficier en outre de son savoir au sujet l'histoire de la voie et des bornes.

## La Voie de la Liberté : un symbole disputé

Si la commune de Sainte-Mère-Église a pu servir de point de départ à la Voie de la Liberté, c'est grâce à la détermination de son maire de l'époque, Alexandre Renaud. Celui-ci aurait bénéficié de ses bonnes relations avec Guy de la Vasselais et obtenu ainsi cet honneur au grand dépit des nombreuses autres villes normandes qui le revendiquaient (Carentan, Cherbourg, Bayeux, etc.).

Cette décision a d'ailleurs donné lieu à une démarche contestataire de la municipalité de Sainte-Marie-du-Mont où se trouve Utah Beach. Après le choix de Sainte-Mère-Église pour l'installation de la borne 0, elle a répliqué en installant sa propre borne baptisée N° 00, en bordure de la plage où a débarqué la 3<sup>ème</sup> Armée Américaine du général Patton, courant juillet 1944.

Pour mettre tout le monde d'accord, il est bon de rappeler que c'est à Metz que la « Voie de la Liberté » est née, là où a été vraiment inaugurée la première borne ! Et là où devrait se trouver la borne « 0 » ! La Voie de la Liberté est matérialisée par une série de bornes kilométriques le long du réseau routier entre

Sainte-Mère-Église (borne 0) et Utah Beach (borne 00), en Basse-Normandie, et Bastogne, dans la province belge du Luxembourg, marquant l'itinéraire suivi par la 3<sup>ème</sup> armée américaine commandée par le général Patton. Hélas de nos jours ces bornes disparaissent et ne sont pas toujours remplacées, elles finissent même à la casse. Quand elles sont remplacées, par mesure de sécurité, elle le sont par des modèles en plastique. Mais revenons à son histoire.

Le Colonel Guy de La Vasselais, ancien chef de la Mission militaire française de la liaison tactique auprès du XX<sup>ème</sup> Corps de la III<sup>ème</sup> Armée U.S., conçoit, dès juin 1944, de réaliser un souvenir grandiose de la Libération de la France. De retour d'un voyage aux États-Unis avec le Maire de Metz, Gabriel Hocquard, ils décident de commémorer la progression des armées alliées en créant une « Voie de la Liberté ». Ils choisissent pour cela l'un des itinéraires les plus glorieux : le parcours triomphal de la troisième armée américaine de Patton, du débarquement de Normandie, sa percée dans le Cotentin puis sa célèbre chevauchée historique qui l'amène, en 54 jours, de la Normandie à Metz. Elle est symbolisée par des bornes mar-

quant chaque kilomètre du trajet de l'armée victorieuse réalisées dans la même idée que celles qui jalonnent la « Voie sacrée » commémorant la bataille de Verdun, durant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

En mars 1946, l'association belgo-américaine propose aux Français de la prolonger jusqu'à Bastogne et, le 5 juillet 1947, la borne terminale, à Bastogne, est officiellement posée. Le 16 septembre 1946, inauguration à Metz de la première borne de la « Voie de la Liberté ». Un an après, jour pour jour, c'est au tour de la borne originelle, à Sainte-Mère-Église.

L'inauguration de la voie a lieu le 18 septembre 1947, à Fontainebleau. La poste française émet un timbre d'une valeur faciale de 6 francs, augmentée d'une surtaxe de 4 francs au profit du Comité Voie de la Liberté.

## Sculpteur officiel

Le modèle de la borne est dû au sculpteur François Cogné, sculpteur officiel du régime de Vichy dirigé par Philippe Pétain, lors de la Seconde guerre mondiale. Né le 10 août 1876 à Aubin dans l'Aveyron et mort le 9 avril 1952, cet artiste est célèbre, entre autres, pour deux de ses œuvres : la statue de Georges Clem-



## CHRONOLOGIE

- 6 juin 1945** Déclaration du commandant Guy de la Vasselais et de monsieur Gabriel Hocquard maire de Metz lors de la célébration du premier anniversaire du débarquement. Ils annoncent aux américains le désir de créer la Voie de la Liberté. Cette voie relierait Metz à l'océan atlantique.
- Mars 1946** A l'initiative de l'Association Belgo-Américaine, des pourparlers s'engagent avec les promoteurs français de la Voie de la Liberté pour la prolonger jusqu'à Bastogne.
- 25 août 1946** Inauguration officielle à Saint Symphorien le Château (commune administrée par le commandant de la Vasselais, secrétaire général du Comité), sur le site des Essars, de la "borne provisoire" de la Voie de la Liberté. Cependant, c'est en présence des hautes autorités politiques et militaires de France et des pays alliés que se déroule cette cérémonie (son excellence M. Jefferson Caffery, ambassadeur des U.S.A. en France et le Maréchal Juin, chef d'état major de la défense nationale).
- 15 décembre 1946** Inauguration officielle à Metz de la première borne de la « Voie de la Liberté ».
- 5 juillet 1947** La borne terminale, à Bastogne, est officiellement posée.
- 16 septembre 1947** Inauguration la borne originelle, à Sainte-Mère-Église.
- 18 septembre 1947** Inauguration officielle de la voie de la Liberté, à Fontainebleau.

ceau, qui se trouve sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris, et le modèle de la borne de la Voie de la Liberté.

### La symbolique des bornes de la « Voie de la Liberté »

À l'origine, c'était une borne de ciment rose, haute de 1 m 20 et pesant environ 435 kg. Elle représente une flamme, symbole de la liberté, sortant des flots de l'océan Atlantique

que les alliés américains ont traversé pour libérer l'Europe. Sa couronne de 48 étoiles représente les 48 états des États-Unis (en 1944). Les 4 rectangles de couleur rouge représentent les 4 tronçons de la Voie de la Liberté entre Sainte-Mère-Eglise et Bastogne en passant par Metz. Au centre de la borne, le flambeau de la liberté sortant de la mer prend pour modèle celui de la statue de la Liberté du sculpteur

Bartholdi, à New-York. Sur la face blanche enfin, on trouve des indications diverses telles que le kilométrage, le numéro de la borne et des informations de direction.

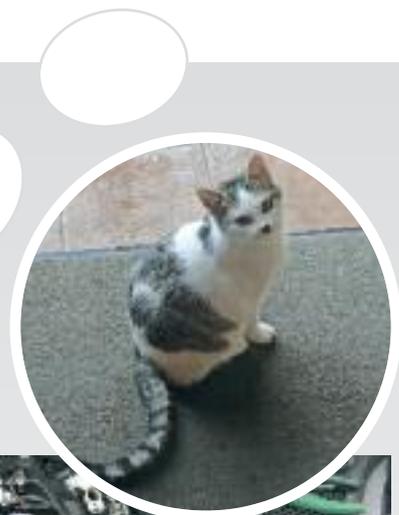
En mémoire de nos libérateurs à l'occasion du 75<sup>ème</sup> Anniversaire de la libération de notre pays par les troupes Américaines le 06 JUIN 1944.

Marc SCHWEITZER

## Mettez un tigre dans votre moteur !

Cela s'est produit à Scy-Chazelles jeudi 25 avril 2019.

Un tigre !... Pas un chat... Ça ne sert à rien, un chat dans un moteur... Même tigré... Sauf à vous mettre en retard au boulot le matin. Et quel retard ! Après avoir dû déposer le filtre à air, une grosse durite, la batterie, le plateau support de la batterie, cet habitant de la rue Pichon n'a pu que constater que l'animal explorateur nocturne était parvenu à s'empêtrer dans les tuyauteries au point que l'opération à envisager pour la suite n'était rien de moins que la dépose du servofrein et d'autres accessoires environnants. Une visite du dessous de la voiture n'ayant pas plus permis l'accès au minou que la tentative par le haut, on essaya bien de le tirer par les pattes arrières qui, seules avec la queue et le postérieur, émergeaient à portée de mains. Mais la tête restait coincée, hors de vue, sous le servofrein, et seuls le museau et les crocs mordillant un câble apparaissaient, inatteignables et dans une éventuelle voie de sortie qui n'était pas celle du reste du corps. Les miaulements désespérés qui avaient pu donner l'alerte s'arrêtaient parfois et l'animal, qui ne bougeait plus, paraissait inanimé. Puis, heureusement, les miaulements reprenaient de plus belle, plus déchirants peut-être. Il poussait parfois aussi sur ses pattes avant au point que toute la partie postérieure semblait dégageable mais on avait beau tirer, le reste ne suivait pas et personne ne voulait blesser la pauvre bête. À l'initiative d'un voisin venu prêter main forte, on se résolut à appeler le 18, plus familier de ce genre d'intervention. Deux pompiers arrivèrent rapidement, un peu perplexes d'abord puis vite convaincus de la complexité et de la gravité de la situation, mais guère plus enclins eux-mêmes à muscler beaucoup plus les tentatives d'extraction. Après un tour d'horizon des possibilités envisageables, parmi lesquelles le transport du véhicule vers un garage n'était pas la plus réjouissante pour son propriétaire, les soldats du feu décidèrent de mettre à l'œuvre une ressource appropriée, le service spécialisé de secours animalier du SDIS. Venu de Meurthe-et-Moselle semble-t-il, un spécialiste apparut un moment plus tard et fit, en quelques secondes seulement, une démonstration de son art, tirant l'animal comme à hue et à dia, comme aussi s'il s'agissait de caoutchouc, mais parvenant à l'extirper du labyrinthe par un seul et même passage. "Noisette", chat errant castré en 2018 par les soins de la municipalité de Scy-Chazelles, tenu par la peau du cou et par la main experte de son sauveteur, ébouriffé de partout, montra alors ses crocs à la cantonade en crachant toutes les menaces de son corps au cours de la séance photo puis, libéré, s'enfuit ventre à terre vers des espaces hors d'atteinte des mécaniques du diable. Un grand merci et un grand miaou à ces trois pompiers.



Christian LADANE

# Un PAVE, c'est bien oui mais...

Tout le monde est d'accord, un PAVE (Point d'Apport Volontaire Enterré) pour les déchets ménagers, c'est bien mieux que des zones de regroupement aérien de plusieurs conteneurs. Avec un PAVE, finies les nuisances visuelles et olfactives. Mais attention, quelques règles non respectées et le PAVE devient vite un cauchemar pour les habitants !

## Les PAVE de la commune

Actuellement, la commune dispose d'un seul PAVE, situé impasse de l'Archyre. Il a été mis en place et dimensionné dans ce nouveau quartier il y a environ 6 ans en fonction du nombre de logements créés et d'utilisateurs, soit environ 60 appartements ou maisons pour une centaine d'habitants.

Un nouveau PAVE est prévu cette année, au niveau du futur parking paysager qui sera réalisé rue de Crimée. Il remplacera les 3 zones de regroupement aérien de conteneurs mises en place en 2017 rue de la Tour, place du Paron et route de Lessy pour les habitants du village qui n'avaient pas de possibilité de stocker leurs conteneurs dans leur logement.

## Les règles à respecter

**un PAVE  
n'est pas une mini déchetterie  
et ne doit être utilisé  
que par les habitants du quartier !**

Les règles d'utilisation et de bon fonctionnement ont été données aux riverains concernés :

- Pour les déchets ménagers, les verser dans le bac concerné soit directement, soit en utilisant des petits sacs adaptés à l'orifice d'introduction. **Inutile d'utiliser des gros sacs et de « bourrer » pour que cela rentre, ça ne rentrera pas !**
- Pour les déchets recyclables, les insérer directement dans l'orifice, soit directement, soit découpés en morceaux s'ils sont trop volumineux.
- **Il est interdit de laisser les gros sacs noirs, objets encombrants ou grands cartons posés à côté des conteneurs,**



ils ne seront pas ramassés par le camion. En effet, celui-ci est uniquement dédié à la collecte des bacs enterrés sans aucune possibilité de ramasser manuellement.

- Un PAVE n'est pas et ne doit pas devenir une mini-déchetterie !

Mais attention, les PAVE ne doivent pas être utilisés par les habitants des autres quartiers, et encore moins des autres communes ! En

effet, chaque PAVE est dimensionné pour les besoins des habitants du quartier où il a été installé. Si tous les habitants les utilisent, ils seront très vite remplis et inutilisables par les usagers concernés !

Merci à tous les habitants pour le respect de ces règles d'utilisation.

Frédéric NAVROT



Ce qu'il ne faut pas faire...

# ◀ Diaporama



Bon anniversaire M<sup>me</sup> Capovilla

90 ans



Bon anniversaire M<sup>me</sup> Manzani

90 ans



Carnaval des enfants

02/03/19 - LuScyoles



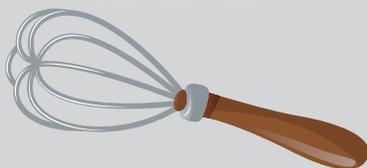
Saint Patrick

16/03/19 - Municipalité



Atelier Pâtisserie

24/03/19 - Patisicy

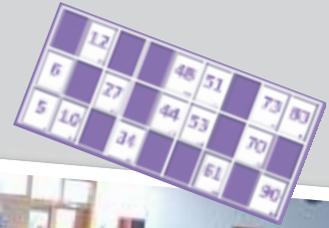


Vide-dressing

24/03/19 - Luscyoles



*Cérémonie du Souvenir*  
30/03/19 – Souvenir Français



*Loto*  
07/04/19 – Amitiés Sigéo-Castelloises



*La Quentinoise*  
07/04/19 – Amitiés Sigéo-Castelloises



*Concours de Pâtisserie*  
27/04/19 – Municipalité



*Brocante*  
01/05/19 – Scy-Chazelles Loisirs



*Marché aux fleurs*  
04 et 05/05/19 – Amitiés Sigéo-Castelloises





*Tournoi de Mini Hand*

18/05/19 – USEP et Ecole Primaire

Bravo à l'école de Scy-Chazelles qui a remporté le tournoi.



*Concours Mosel Lire*

16/05/19

Bravo à la classe de CP de M<sup>me</sup> Pinter pour sa place de 2<sup>ème</sup> au Concours Mosel Lire et merci à Joanna Tullio.



*Auditions de l'école musique*

29 et 31/05/19 – Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles



*Visites de quartier*

06/04/19 – 11/04/19 – 09/05/19 – 25/05/19 – Municipalité



## Cours d'anglais à Scy-Chazelles

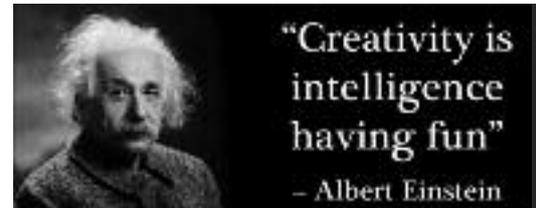
Un cours d'anglais pour débutants sera proposé à partir de la rentrée de septembre 2019 par les Amitiés Sigéo-Castelloises.

Un cours d'anglais tous niveaux a déjà vu le jour depuis septembre 2018 tous les mardis de 10h30 à 12h00 salle de l'Esplanade, animé par Roselyne Chenilyer. Suite à une demande générale, un nouveau cours uniquement destiné aux purs débutants sera proposé tous les mercredis de 10h30 à 12h00. L'endroit reste encore à déterminer, soit la salle de l'Esplanade, soit la nouvelle Maison des Associations.

L'accent est mis sur l'apprentissage de l'anglais de manière ludique et détendue. L'atelier est axé sur l'oral, la compréhension et l'expression, grâce à des jeux de rôles, des mises en situation, toujours dans la bonne humeur et le plaisir, de manière à se libérer des

attentes que l'on s'impose à soi-même en matière d'apprentissage des langues. Oser s'exprimer en confiance, développer des réflexes linguistiques et des automatismes de manière à mieux sentir la langue plutôt que de réfléchir et traduire mentalement. Retrouver ses capacités de créativité tout en assimilant la langue sans jugement ni pression.

Pour les personnes qui ont déjà des bases en anglais et la capacité de l'utiliser dans leur environnement ou en voyage, il est préférable de rejoindre le groupe du mardi. Pour toutes les personnes qui n'ont aucune base, le nouvel atelier du mercredi matin est leur!



Pour tout renseignement, contacter :  
**Roselyne CHENILYER** (intervenante)  
au 06 62 30 53 88

ou  
**Lucette WALTRIGNY** (Présidente ASC)  
au 06 72 38 63 77

Roselyne CHENILYER

## Courir pour les autres



Ce jour-là, la pluie et le vent déchiraient le ciel et pourtant ils étaient là, à courir, sourire aux lèvres et cheveux dégoulinants, heureux d'être ensemble.

C'était une idée de la Commission des Jeunes, courir, ce samedi matin 27 avril, au bénéfice des enfants malades, représentés par l'association Rafaël Lorraine. Et puisque c'est l'année de la Gastronomie à Scy-Chazelles, pourquoi ne pas organiser un concours de pâtisserie ?

Philippe Cavélius, notre célèbre champion sigéo-castellois du Paris-Dakar en moto, avait accepté de parrainer cette manifestation et grâce aux sponsors, commerçants de la commune, Run Green et La Fabrique des Gourmets, la matinée promettait d'être fructueuse ; ce qui avait été une bonne idée se transformait en belle idée. Elle le fut, belle et fructueuse ! Grâce aux enfants des écoles encouragés par leurs enseignants, aux adolescents et aux adultes courageux et touchés par la démarche. Et ils ont couru, inlassablement, autour du stade de foot, près de 700 tours ont été accomplis sous l'averse battante, acclamés par des spectateurs aux parapluies ruisselants ! Citons un Benjamin anonyme qui a réalisé une quarantaine de tours sans pause ! De l'argent récolté par la générosité de chacun et une somme complétée par la municipalité, des gâteaux de Pâques qui ont montré les talents des cuisiniers, la dégustation autour de la buvette, la présence et le soutien (actif ou passif !) des parents, d'élus, voilà de quoi réjouir les plus grincheux... Et comme un signe, tout le monde est reparti sous une éclaircie ensoleillée...

Merci à la Commission des Jeunes ! On est prêt à le refaire !...

Commission des Jeunes



## Appel à idées : nos enfants mis à contribution !

Pour des raisons de sécurité, un arbre a dû être enlevé dans la cour de récréation de l'école Bernard Rabas, laissant ainsi un grand carré de terre encadré par des bordures. Des questions se sont posées : replanter ? aménager autrement ? Bien sûr, les premiers concernés par ces travaux sont les élèves, et, soucieux de leur garantir satisfaction, nous leur avons proposé de nous soumettre leurs idées d'aménagements. Chaque classe a participé et déposé ses suggestions dans une boîte à idées. Nous n'avons pas été déçus ! Quelle imagination !

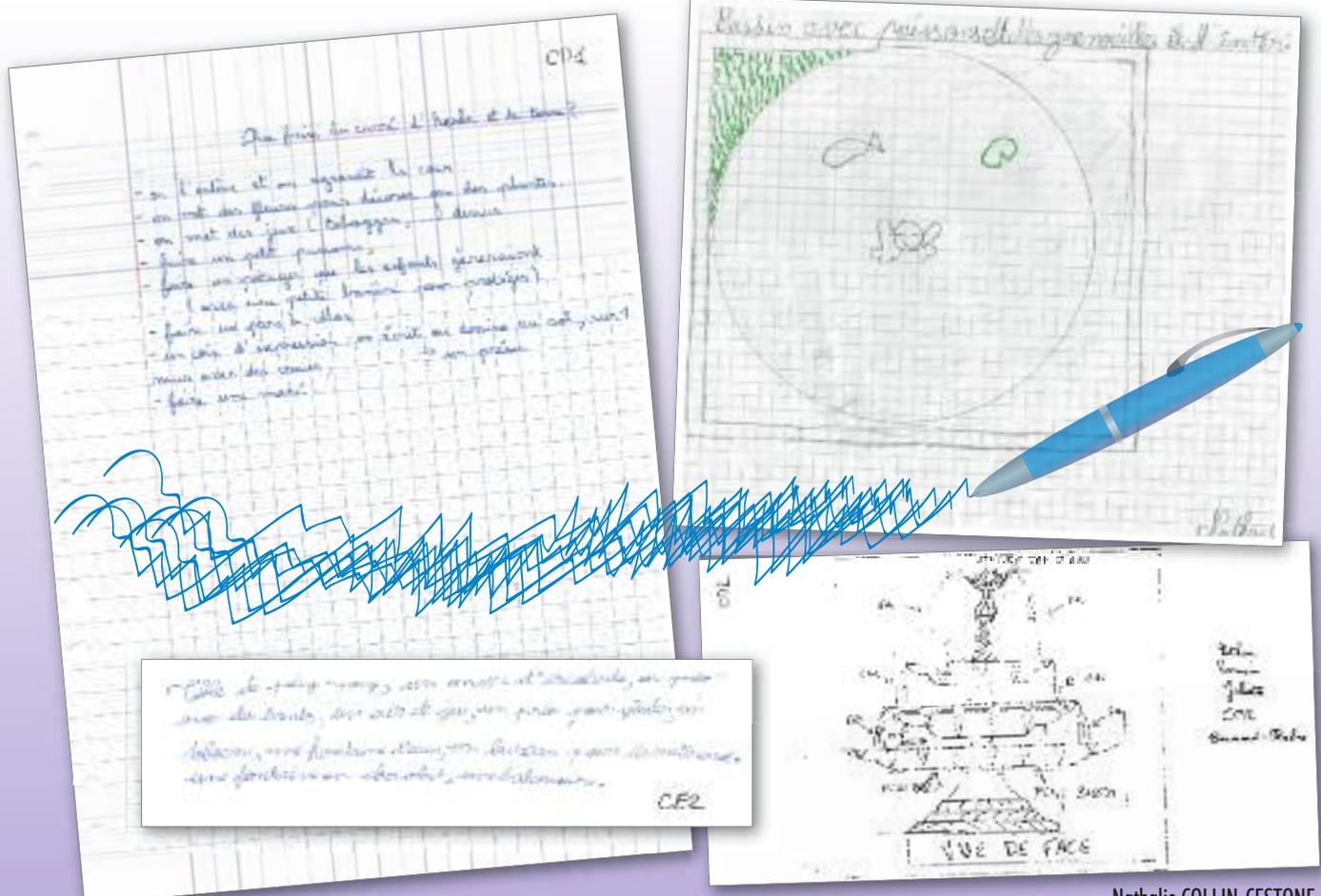
Ce que nous retenons principalement est que tous s'accordent sur une volonté de pouvoir bénéficier d'espaces où ils peuvent se poser tranquillement via bancs et tables, afin d'échanger, dessiner, lire ou tout simplement se reposer. Une autre idée est ressortie, celle de carrés potagers ou d'un espace dédié à des plantations dont ils seraient responsables. Enfin, la mise en place de modules de jeux, ludiques ou à visée sportive, sont également souhaités.

Il est vrai que certaines suggestions sont intéressantes au possible mais quelque peu irréalisables. Nous pourrions ainsi citer un bar (à grenadine bien sûr), des animaux de compagnie ou bien encore une fontaine géante à jets d'eau surpuissants dont le schéma de construction nous a cependant beaucoup séduits !

Nous étudions ainsi très sérieusement les idées apportées par nos élèves et nous ne manquerons pas de faire au mieux pour satisfaire leurs attentes.

Ci-dessous, nous ne résistons pas au plaisir de vous présenter certains dessins et écrits qui nous sont parvenus.

Bravo et merci les enfants !





camaval



fête des enfants



jeu de l'oie

## **L'association LuScyoles et ses animations familiales**

Le **Carnaval des enfants** est la manifestation la plus importante de notre agenda. Elle rencontre un succès grandissant et cela est très encourageant. Elle permet de rassembler plusieurs générations et de faire participer de nouveaux habitants. Plus de 80 enfants, accompagnés de leur famille, sont venus pour la 6ème édition, au programme renouvelé : plus d'estrade mais un grand tapis rouge pour admirer le défilé des princesses et super-héros en tout genre. En un tournemain, l'espace était aménagé pour assister à une animation de ballons qui se transformaient au gré des histoires racontées par le truculent Jo pour devenir des animaux rigolos : un moment plutôt calme, avant de laisser les enfants se tortiller librement au cours du bal costumé, sur des musiques rythmées.

Les décorations à peine rangées, nous nous sommes attelées à la préparation de la manifestation printanière inscrite dans notre agenda annuel : un jeu en famille, plein de surprises et empruntant un nouvel itinéraire. Sous forme d'**un rallye**, cette 5<sup>ème</sup> édition a été déclinée le 16 juin, sur le thème de l'année : la gastronomie !

Et enfin, après la pause estivale, nous proposons à tous les écoliers de nous retrouver fin septembre à l'Espace Liberté pour une **Fête des enfants**. Après un défi créatif qui sollicitait leur imagination en construisant ou en dessinant lors de la première fête, nous avons choisi de nous inspirer d'histoires connues : chasse au trésor avec « le Seigneur des anneaux », épreuves de Jedi avec « Star Wars ». Quel sera le prochain thème retenu ? Nous y réfléchissons pour que ce soit **magique** !

Autant dire que nous prenons beaucoup de plaisir à surprendre le public familial, sans aucune prétention puisque nous le faisons en tant qu' amateur, et que la plus grande récompense est de voir les enfants s'amuser, tout simplement.

**Pour nous contacter : 07 69 27 65 59**

Odile TISON

## Les Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles

Depuis une quinzaine d'années, l'école de musique de Scy-Chazelles draine environ 70 élèves, jeunes et adultes, de la commune ou des villages voisins, autour de la pratique d'activités liées à la musique.

Cette association a tissé un lien fort entre municipalité, enseignants de l'école Bernard Rabas, de l'école Arc en Ciel et professeurs de musique. Ces partenariats enthousiastes contribuent au dynamisme et à la vitalité communale. On y enseigne avec compétence et sérieux la guitare, le piano, le violon et plus récemment la batterie. L'expression vocale et corporelle et la danse de salon sont d'autres volets de son intense activité culturelle. Elle participe aux manifestations et s'inscrit avec force et réussite dans des animations telles que la Fête de la Musique, le Concert du Nouvel An, la Fête de l'école ou les classes vertes. Scy-Chazelles a la chance d'accueillir ce groupe de professeurs passionnés, au cursus impressionnant et l'inscription reste possible à tout moment de l'année, dans les groupes constitués ou pour les cours individuels.

La rentrée de septembre verra d'ailleurs cette école s'installer en partie dans de nouveaux locaux à la Maison des Associations, adaptés à son activité et propices au développement de tous les talents...

**N'hésitez pas à vous informer et renseigner au 06 09 59 50 52.**



## Pierre Desclès ou la musique faite Homme

Vous l'avez aperçu certainement lors des concerts, auditions ou exhibitions musicales à Scy-Chazelles. Il est partout en même temps, efficace, exigeant et bienveillant à la fois.

Silhouette élégante et discrète derrière les jeunes qui se produisent et nous étonnent de leur maîtrise, Pierre Desclès est une importante figure de notre commune.



Son palmarès impressionnant et ses multiples fonctions au conservatoire d'Epinal où il enseigne, son rôle d'enseignant, de directeur artistique à Scy-Chazelles, de fondateur d'académies de musique, de représentant élu à l'unanimité au Syndicat National des Artistes Musiciens de Metz Lorraine, un des 8 enseignants de guitare du Sillon Lorrain, rien de tout cela ne l'empêche d'être disponible et toujours prêt à s'investir et guider projets et défis.

Et nous devons à son professionnalisme enthousiaste, habitué aux prix d'excellence et aux médailles d'or, de bien beaux moments !

Merci Pierre, de nous toucher par la musique et par ton sourire !

# La Fabrique des gourmets

Nous connaissons tous la relation que les Français ont avec la gastronomie : culture, savoir-faire, identité nationale mais surtout un savoir vivre qui nous lie avec le terroir, le goût et le bien-être, car bien manger est la clef de voûte du bien vivre.

Nous avons rencontré la responsable de la Fabrique des gourmets, récemment ouverte sur la commune. Elle nous a accueillis avec courtoisie, gentillesse et grand professionnalisme.

Ouvert depuis le 5 mars 2019, le magasin tenu par Ornella Klein vous accueille dans un endroit rempli de thé, de café, de chocolat de toutes sortes et surtout de l'essentiel des ingrédients pour satisfaire chez vous toutes vos envies de pâtisserie et de boulangerie.

Il vous suffit de flâner entre les rayons pour découvrir tous les ustensiles et tous les produits pour mener à bien vos créations. Si un jour vous êtes en manque d'inspiration pour offrir quelque chose, La Fabrique des gourmets vous propose toute une gamme de coffrets cadeau que je vous laisse découvrir.

Celui de Scy-Chazelles est le deuxième magasin qui a été ouvert, nous confie Ornella, car après le succès du premier magasin ouvert à Yutz en 2014, la société cherchait un autre emplacement et celui-ci fut trouvé au 128 voie de la liberté.

Lors de notre entretien, Ornella nous a révélé que l'idée est arrivée suite à la demande grandissante des particuliers car, à l'origine, la société CBPL est un grossiste pour boulangerie en Lorraine. La réussite du magasin de Yutz et l'ouverture du deuxième magasin de Scy-Chazelles nous démontrent que nos concitoyens sont de plus en plus à la recherche de la qualité et des bons produits. Leur devise est : « Les Ingrédients c'est nous, la Création c'est vous ».



La Fabrique des gourmets est ouverte **du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 16h00**. Les contacts sont possibles par téléphone au **03 87 77 92 67**, sur leur site **www.fabriquedesgourmets.com** et par les réseaux sociaux.

Toute l'équipe du conseil municipal est très heureuse de voir que le dynamisme et l'envie d'entreprendre sont toujours bien présents dans notre belle commune et souhaite à la nouvelle enseigne la bienvenue et pleine réussite.

Calogero GALLETTA



## L'actualité de la **Bibliothèque**

Entre les visites des écoliers, les rencontres avec les auteurs, les petits déjeuners littéraires et les coups de cœur, l'actualité de la bibliothèque municipale est toujours aussi riche.

### La bibliothèque est gratuite pour les moins de 18 ans

Les établissements scolaires jouxtant l'Espace Liberté, les classes peuvent venir chaque semaine en bibliothèque profiter de notre fonds et chaque enfant peut emprunter sur son compte personnel 4 documents qu'il peut venir échanger quand bon lui semble lors de l'ouverture de la bibliothèque.

Pour la maternelle, nous préparons des malles de livres en fonction de l'âge afin que chaque classe puisse gérer sa bibliothèque en autonomie.

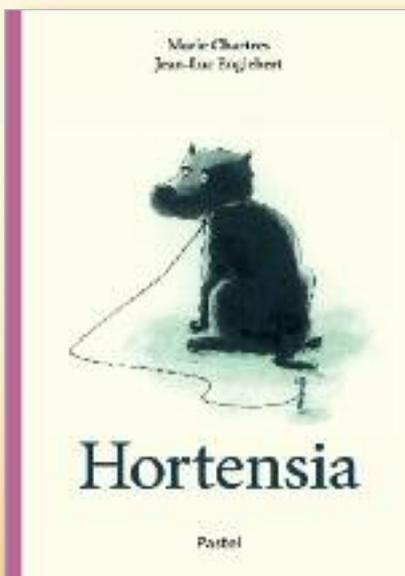
### Mosel'Lire 2018-2019 : Rencontre avec Marie Chartres

La classe de CP de M. Usala a eu la chance de rencontrer Marie Chartres, l'auteur de l'album « Hortensia » édité à l'École des Loisirs dans la collection Pastel en 2018 et illustré par Jean-Luc Englebert. Un album porteur de solidarité sur la solitude et la maltraitance animale.

Les élèves avaient préparé des questions auxquelles l'auteur a pu répondre et développer en présentant son travail et ses inspirations.

Marie Chartres était bibliothécaire puis est devenue libraire et écrit aujourd'hui des romans pour la jeunesse et des récits poétiques pour les adultes. Depuis un peu plus d'un an, elle a rejoint son amoureux à Bruxelles. Les photos sont souvent le déclencheur des histoires qu'elle raconte dans ses livres. Elle invente des

personnages courageux qui apprennent la légèreté. Voici un petit extrait tiré d'« Hortensia ».





*Le chien aboyait. Tout le temps, il aboyait.*

*« Hirondelle, détache-moi ! » demanda-t-il, en tirant, tirant, tirant sur sa chaîne. « Si tu m'aides, je t'apprendrai à aboyer ».*

*« Aboyer ? A quoi cela pourrait-il me servir ? Non merci bien », répondit l'oiseau en s'envolant.*

*Et ni le chat, ni la souris, ni le mouton ne comprirent ce que voulait le chien. L'âne, enfin, s'approcha plus près de lui...*

L'équipe de la bibliothèque et la classe de M. Usala remercient le Conseil Départemental de la Moselle pour nous avoir offert cette belle rencontre.

Joanna TULLIO

Témoignage de Catherine Brun sur l'accueil de la classe de moyenne section de M<sup>me</sup> Taite le jeudi matin

### Des histoires, des histoires, ... encore des histoires !

« Moments privilégiés en bibliothèque : des petites oreilles attentives vous suivent sur des chemins peuplés de géants, de princesses, d'enfants, d'animaux de toutes sortes et de gros méchants loups. Les yeux s'agrandissent, les sourcils se froncent, les rires et les commentaires fusent. On en redemande !

Noisette, ma marionnette écureuil, m'a soufflé à l'oreille qu'elle aimerait bien revenir... »

Catherine Brun, une bénévole toujours prête à lire... de belles histoires !

### Le café littéraire

Un samedi par mois, de 10h à 12h, se tient à la bibliothèque de Scy-Chazelles un café littéraire, et cela depuis 2017.

Initié par Laura, puis repris et systématisé par Joanna Tullio, bibliothécaires, il attire des lectrices et lecteurs de Scy-Chazelles, bien sûr, mais aussi des communes environnantes, notamment de Montigny-lès-Metz dont la bibliothèque organise pourtant un café similaire.

La raison de ce succès ? Un accueil chaleureux fait aux participants (il s'agit d'un vrai « café », avec thé, café et biscuits préparés par Joanna), mais aussi de l'écoute de tout un chacun aux livres proposés par les lecteurs. Les genres représentés sont variés : romans récemment sortis, classiques, littérature du monde, romances, livres de développement personnel, récits historiques, etc.

Une séance par an est consacrée à un thème particulier : la bande dessinée ou, cette année l'espionnage, thème choisi par le département de la Moselle pour sa 12<sup>ème</sup> édition des Insolivres en juin 2019.

Inutile de vous inscrire, la participation est libre et gratuite : toutes les conditions sont réunies pour vous inciter à nous rejoindre !

Madeleine NEYHOUSER

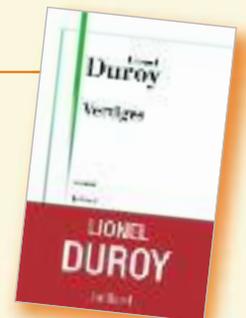


### Le contraire d'un coup de cœur : Lionel Duroy va-t-il nous tuer ?

Lionel Duroy n'écrit pas des romans, il raconte sa vie avec talent, mais aussi souvent avec beaucoup de méchanceté envers ses proches. Dans l'un de ses "best sellers", « **Priez pour nous** », écrit en 1990, puis « **Le chagrin** » (730 pages), nous suivons son odyssée familiale désastreuse. Il y démolit sa mère complètement dépressive « dormir, y a que ça qui la retapera la pauvre vieille », son père, le baron désargenté « Toto » qui fonce au volant de sa 203 jusqu'à basculer dans le ravin ; les 6 autres enfants sont plutôt épargnés. Sachant que sa femme (qu'il trompe à tour de bras) a un amant, il écrit « **Un jour je te tuerai** », ce qui s'adresse à la fois à elle, à l'amant... et à lui-même.

Dans un livre plus récent, « **Vertiges** » (468 pages, mais j'ai calé à la page 150), l'auteur décrit jusqu'aux détails intimes ses amours avec Esther ou avec Nathalie, qu'il raconte ensuite à son épouse Cécile. Il dit de lui-même « je détruis tout ce que je touche » ; il cite une lettre de son frère : « non content d'avoir trahi ta famille en salopant sa dignité et son honneur... tu te paves... ». Si c'était du roman, bon, mais non c'est devenu le pur voyeurisme d'un auteur paranoïaque relevant plutôt de la psychanalyse que de l'édition.

Jean Loup MAHIEU





## Carnet de Scy-Chazelles

### NAISSANCES .....

BENMOUNA Ismaël	18/03/2019
AÏT HOUSSEINE LEFÈVRE Mylann	15/04/2019
MUSSE Maya	14/05/2019

### DÉCÈS .....

ISER Jacques	04/02/2019
HAUSER Robert	18/02/2019
SZYMANSKI Léonard	29/05/2019



### Urgences

- ♦ **Bureau de police de Montigny-lès-Metz**  
155 rue de Pont-à-Mousson - 03 54 48 83 80
- ♦ **Commissariat central de Metz** :  
03 87 16 17 17
- ♦ **Police municipale** - C. Christal :  
06 01 16 70 97  
police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
- ♦ **Fourrière Metz Métropole** : 03 87 20 10 10  
(en semaine). Week-end dès vendredi 12h :  
appeler la police nationale (17) qui transmettra  
à l'astreinte.
- ♦ **Service du médecin de garde** :  
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler  
le 15.
- ♦ **Centre anti-poison - Nancy** : 03 83 32 36 36
- ♦ **Usine d'Electricité de Metz** : 03 87 34 44 44
- ♦ **Distribution eau potable** :  
VEOLIA 0 810 463 463  
Régie de l'eau de Metz Métropole 03 72 60 60 40
- ♦ **GrDF** : Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33 /  
Raccordement 09 69 36 35 34
- ♦ **Engie** : Contrat DolceVita 09 69 324 324

### Santé

#### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- ♦ **CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier /  
Dr C. Véronèse** - 9 rue Verdun -  
Moulins-lès-Metz - 03 87 60 56 08
- ♦ **Dr A. Iser** - 18 rue de Metz - Moulins-lès-  
Metz - 03 87 60 34 96
- ♦ **CABINET MÉDICAL** - 15 rue du Gal de Gaulle -  
Longeville-lès-Metz  
**Dr A. Mabile** : 03 87 30 13 40

#### PHARMACIE

- ♦ **Pharmacie de Longeville**  
92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz -  
03 87 30 54 51
- ♦ **Pharmacie de la Plage**  
rue de Metz - Moulins-lès-Metz -  
03 87 60 02 03

#### CHIRURGIENS DENTISTES

- ♦ **M. Engels-Deutsch** - 91b voie de la Liberté -  
03 87 60 02 40

#### SAGES-FEMMES

- ♦ **Melle Marie Bauer** - 50 bd St Symphorien -  
Longeville-lès-Metz - 03 87 17 28 35

#### INFIRMIÈRES

- ♦ **CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla et  
V. Prette** - 16 voie de la Liberté -  
03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63
- ♦ **Mme L. Fauconnet et Mme Schneider**  
06 61 61 90 18
- ♦ **N. Schmitt-Walpæl** - 2 chemin des Brayes -  
06 30 37 85 55

#### KINÉSITHÉRAPEUTE

- ♦ **Mme M. Pierlot** - 62 voie de la Liberté -  
03 87 66 39 49

### ORTHOPHONISTE

- ♦ **Mme E. Poignon** - 68 voie de la Liberté -  
03 87 60 08 29

### PÉDICURE PODOLOGUE

- ♦ **Mme MC. Monnier-Rigollet** - 68 voie de la  
Liberté - 03 87 60 43 43

### OSTÉOPATHE D.O.

- ♦ **M. Kiffeurt** - sur RDV - 17 voie de la Liberté -  
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

### PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- ♦ **Mme Fenninger** - 68 voie de la Liberté -  
06 02 24 36 41

### Divers

- ♦ **La Poste** - Châtel Saint Germain et  
Longeville-lès-Metz - 3631
- ♦ **Presbytère catholique**  
4 rue des Moulins - Moulins-lès-Metz  
09 80 33 83 76
- ♦ **Presbytère protestant** - M. Jean Mahler  
Sainte Ruffine - 03 87 69 69 00 ou  
06 07 25 80 76
- ♦ **Taxi JM** - 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20 54  
ou 06 62 58 38 27
- ♦ **Enlèvement des encombrants** :  
03 87 20 10 10
- ♦ **Déchetterie** d'Ars-sur-Moselle :  
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven.,  
sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. : 9h30 - 12h30)
- ♦ **Haganis** - Service clients : 03 87 34 64 60  
www.haganis.fr
- ♦ **Bibliothèque** : 03 87 60 35 52 -  
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr  
(Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer. 8h30-12h et  
14h-18h, sam. 9h-12h et 14h-16h)
- ♦ **Accueil périscolaire** : 03 87 60 48 23 -  
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr
- ♦ **Crèche « Les Scygoigneaux »** : 1 impasse de  
l'Archyre - mc.scychazelles@aasbr.com  
03 87 61 24 92
- ♦ **Relais Assistantes Maternelles "**  
**St-Quentin"** : 03 87 31 19 23
- ♦ **Relais Assistante Sociale**  
Centre Médico-Social - 7 pl Jean Schaff -  
Montigny-lès-Metz - 03 87 66 13 00
- ♦ **CLIC - Centre Local d'Information et de  
Coordination** - Metz Campagne  
03 87 34 03 46
- ♦ **ADIL - Agence Départementale d'Infor-  
mation sur le Logement** - www.adil57.org
- ♦ **Maison de la justice et du droit** -  
03 87 18 50 68
- ♦ **Numericable - Service client** : 3990  
(0,80 cent mise en relation puis cout d'un appel  
local)

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 03 87 60 07 14

mairie@mairie-scy\_chazelles.fr